

PIB

PRODUIT INTERIEUR BRUT

Données 2011
Publication 2012



Sommaire

Chapitre 1 : Enjeux	4
1. Un engagement pris par la Principauté sur le plan international	4
2. Un outil de débats entre Etats	4
Chapitre 2 : Contexte économique.....	5
Chapitre 3 : Résultats – PIB national et PIB par secteurs d’activité	6
1. Présentation synthétique de l’agrégat	7
2. PIB par secteurs d’activité.....	8
3. Structure du PIB	9
Chapitre 4 : PIB « per capita »	10
1. Le PIB « per capita » : La présence sur le territoire économique.....	10
2. Le PIB par salarié.....	11
3. Comparaison avec la France	12
Chapitre 5 : Cadre réglementaire et méthodologie retenue	13
1. Le système Européen de compte 95	13
2. Le PIB au cœur du raisonnement économique	13
3. La détermination du PIB	13
4. Périmètre de calcul	14
Chapitre 6 : Dispositif mis en place en Principauté	16
1. Détermination des algorithmes de calcul.....	16
2. Méthode d’extrapolation retenue pour les résultats du PIB	16
3. Détermination du PIB par secteur.....	17
4. Un PIB en euros courants et en euros constants	18
Annexe : Algorithme de calcul du PIB	19
1. Produit Intérieur Brut	19
2. Rémunérations et charges sociales.....	19
3. Excédent Brut d’Exploitation et revenus mixtes	19
4. Impôts sur la production.....	20
5. Subventions.....	20

Chapitre 1 : Enjeux

Ce document présente les résultats du calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'année 2011, et rappelle les grands principes et choix méthodologiques nécessaires à son élaboration.

L'année 2005 fut celle du premier calcul du PIB, qui fait désormais l'objet d'un rapport annuel. Depuis 2006, les résultats sont détaillés par secteurs d'activité et présentés également en euros constants, permettant de corriger les effets de l'inflation (Base 100 en 2005).

1. Un engagement pris par la Principauté sur le plan international

Le 15 septembre 2005, lors de son allocution devant l'Assemblée Générale des Nations Unis, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a réaffirmé l'engagement de la Principauté relatif aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. A ce titre, la Principauté participera à la politique d'aide au développement définie par l'ONU avec comme objectif une contribution ou aide de 0,7% de la richesse nationale de Monaco en 2015.

2. Un outil de débats entre Etats

Le Produit Intérieur Brut (PIB) synthétise l'activité économique et constitue un élément d'information indispensable dans le débat économique contemporain. Il permet de suivre et d'apprécier l'efficacité des politiques économiques menées et d'établir des comparaisons avec d'autres états, notamment au sein de l'Union Européenne.

Au 1^{er} janvier 2012 l'entrée en vigueur en Principauté de la Nomenclature d'Activités Française version 2008 a permis de redéfinir les grands secteurs économiques monégasques, en assurant une comparabilité internationale. Ainsi, la présentation du PIB en 12 secteurs contre 9 précédemment et la suppression du secteur « Divers » rendent l'appréhension des réalités économiques plus aisée.

Chapitre 2 : Contexte économique

Après la récession historique de 2009 et la reprise de 2010, la croissance de l'activité dans les économies avancées marque le pas en 2011.

Le taux de croissance de la production mondiale a atteint 2,4% contre 3,8% en 2010. Plusieurs facteurs expliquent ce ralentissement : en premier lieu, la crise de la dette souveraine en Europe et les tensions financières dans la zone euro ont provoqué une diminution de la production en fin d'année.

Ainsi, comme le souligne l'INSEE dans sa note de conjoncture du mois de mars 2012, dans l'ensemble des économies avancées, l'activité a nettement ralenti au quatrième trimestre 2011 : +0,2 % après +0,5 % au troisième trimestre. L'activité s'est notamment repliée dans la zone euro (-0,3 % après +0,1 %).

Deuxièmement, un ensemble de phénomènes indépendants ont affectés l'activité économique dans plusieurs régions du monde ; il s'agit des catastrophes naturelles au Japon et en Thaïlande et des troubles dans les pays arabes.

En revanche, l'activité est restée dynamique aux Etats-Unis (+0,7 % après +0,5 %), soutenue par la hausse de la consommation des ménages et par un important restockage de la part des entreprises.

Les principaux organismes internationaux qui analysent l'économie mondiale (FMI, OMC, Instituts Statistiques Internationaux) sont unanimes pour souligner que l'économie mondiale reste exceptionnellement vulnérable, notamment du fait de l'évolution de la crise dans la zone euro et de la montée des incertitudes géopolitiques, qui pourraient provoquer une forte hausse du cours du pétrole.

C'est dans ce contexte international qu'il convient de considérer les résultats de l'économie monégasque en 2011.

TABLEAU 1 : Taux de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Monaco	5,8	14,5	0,5	-11,9	2,1	6,6
Allemagne	3,7	3,3	1,1	-5,1	3,7	3,0
Espagne	4,1	3,5	0,9	-3,7	-0,1	0,7
France (r)	2,5	2,3	-0,1	-3,1	1,7	1,7
Italie	2,2	1,7	-1,2	-5,5	1,8	0,4
Luxembourg	5,0	6,6	0,8	-5,3	2,7	1,6
Malte (r)	2,9	4,3	4,1	-2,7	2,3	2,1
Royaume-Uni	2,6	3,5	-1,1	-4,4	2,1	0,7
Union européenne à 15	3,1	3,0	0,0	-4,4	2,0	1,4
Union européenne à 27	3,3	3,2	0,3	-4,3	2,0	1,5
États-Unis	2,7	1,9	-0,3	-3,5	3,0	1,7
Japon	1,7	2,2	-1,0	-5,5	4,4	-0,7
Suisse	3,6	3,6	2,1	-1,9	2,7	1,9

r : données révisées.

Source : Eurostat (extraction du 23 mai 2012 11:17:05 MEST).

Chapitre 3 : Résultats – PIB national et PIB par secteurs d'activité

Le PIB monégasque pour l'année 2011 s'élève à 4 375 M€ contre 4 049 M€ en 2010 (cf. tableau 2). Il enregistre une croissance de 6,6% en volume (corrige de l'inflation – cf. tableau 3).

La richesse produite en Principauté en 2011 est en nette augmentation par rapport à celle produite l'année précédente et confirme la reprise de 2010.

Le PIB en volume retrouve quasiment son niveau de 2007.

En volume, tous les secteurs de l'économie monégasque ont progressé hormis ceux du Commerce de gros (-6,6%), des Autres activités de services (-4,0%) et de la Construction (-0,1%). Les 2 augmentations les plus importantes sont celles des secteurs des Activités immobilières et des Activités scientifiques et techniques avec respectivement +31,3% et +12,7% (cf. tableau 4).

L'observation de la structure du PIB en volume (cf. tableau 5) montre que si l'emploi était le moteur de la reprise en 2010, c'est l'excédent brut d'exploitation¹ des entreprises qui l'est en 2011 (+9,2%). En effet, l'E.B.E. se reconstitue après deux ans de repli sans toutefois retrouver son niveau d'avant la crise. La masse salariale globale continue de progresser (+3,8%), de même que les recettes fiscales (+9,0%)².

L'augmentation des impôts tient à la fois de la forte progression des recettes fiscales du secteur immobilier et de celle de l'hôtellerie. En 2010, le montant de la TVA du secteur hôtelier a été impacté fortement par des déductions dues aux travaux de rénovation.

A titre d'information, le CA global de la Principauté, hors banques et activités financières, s'élève en 2011 à plus de 13,3 Md(s) d'euros et a enregistré une progression de +10,1% par rapport à 2010.

¹ L'E.B.E. est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation. Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte. Source INSEE.

² Essentiellement la TVA dans le PIB

1. Présentation synthétique de l'agrégat

Le PIB 2005 constitue l'année de base pour cet agrégat. Il est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants.

TABLEAU 2 : PIB en valeur³

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PIB en Valeur en K€	3 379 697	3 653 067	4 287 449	4 421 519	3 924 876	4 048 815	4 374 512
Evolution		8,1%	17,4%	3,1%	-11,2%	3,2%	8,0%

TABLEAU 3 : PIB en volume⁴

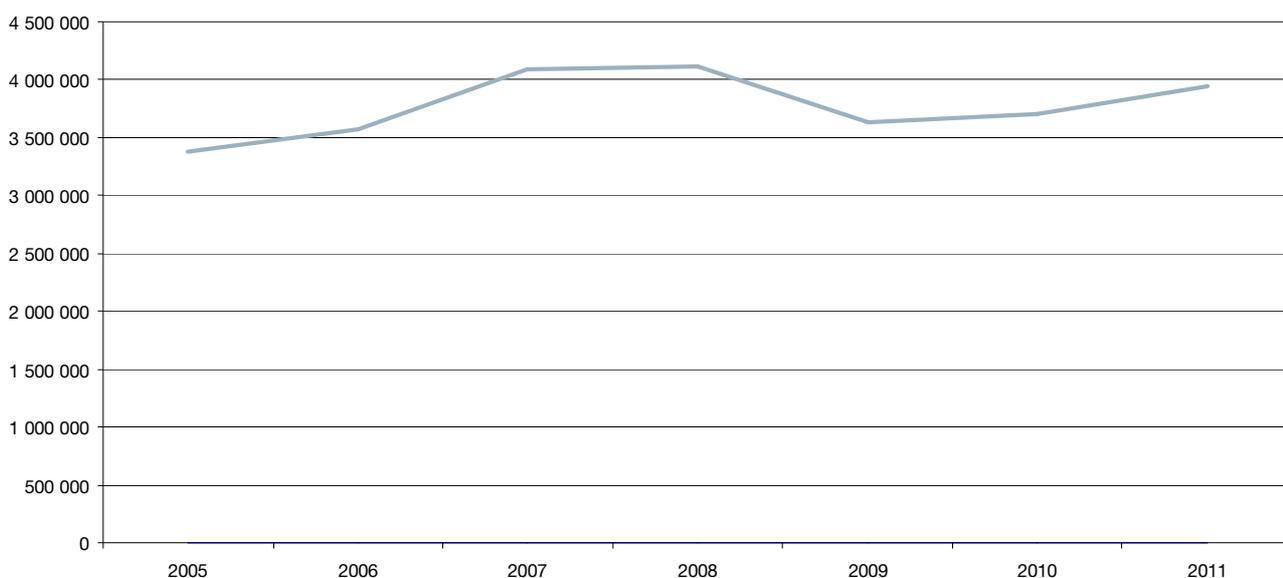
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PIB en Valeur en K€	3 379 697	3 653 067	4 287 449	4 421 519	3 924 876	4 048 815	4 374 512
Indice des Prix *	100,0	102,1	104,8	107,4	108,2	109,4	110,8
PIB en Volume en K€	3 379 697	3 576 503	4 091 724	4 115 065	3 626 874	3 702 512	3 947 390
Evolution en volume		5,8%	14,4%	0,6%	-11,9%	2,1%	6,6%

*Source : INSEE

N.B. : les PIB en volume ont été modifiés du fait du passage de l'indice des prix base 100 en 2005.

Le résultat des opérations de calcul fait apparaître une croissance du PIB de 8,0% en valeur et de 6,6% en volume (base 100 en 2005). Après le recul de 2009, cette croissance confirme la reprise de l'économie monégasque amorcée en 2010. Ces données sont à considérer dans le contexte économique de l'année 2011.

FIGURE 1 : Evolution du PIB en K€ constants



³ Le PIB en valeur est exprimé en « euros courants»

⁴ Le PIB en volume est exprimé en « euros constants» base 100 en 2005

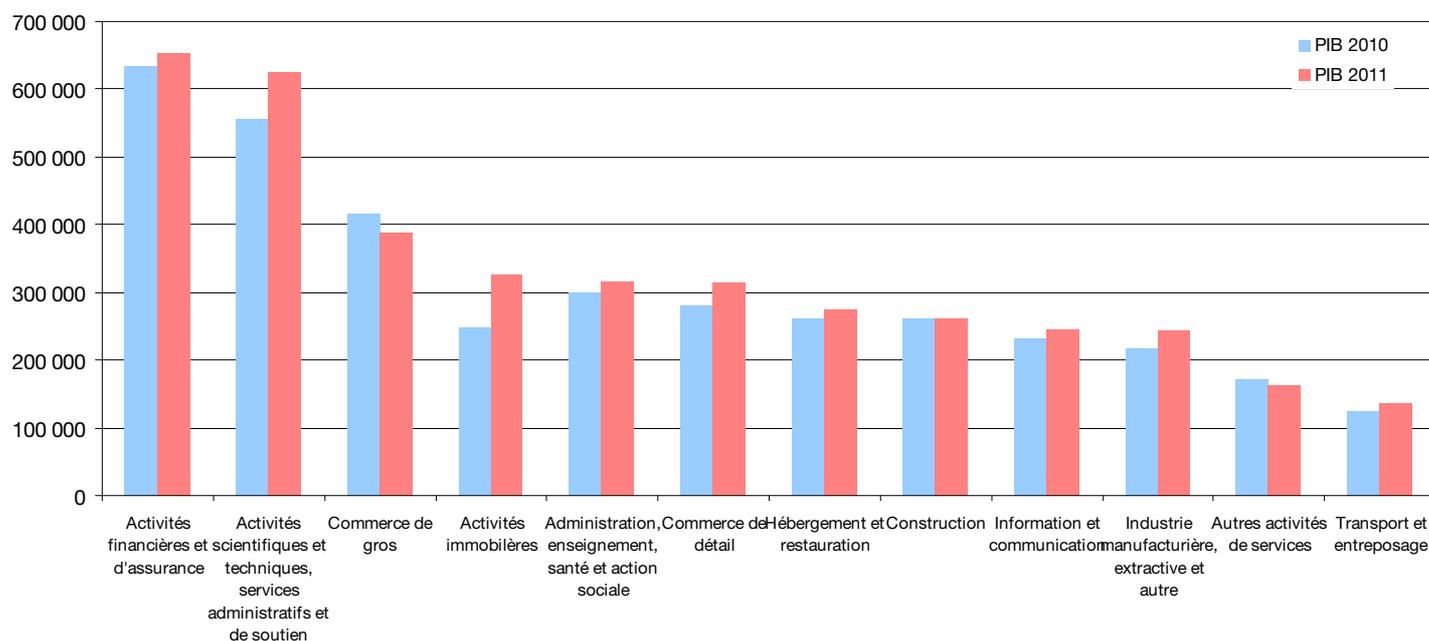
2. PIB par secteurs d'activité

TABLEAU 4 : PIB par Secteurs en volume exprimé en K€

	PIB 2010	PIB 2011	Evol	Poids
Activités financières et d'assurance	634 134	651 861	2,8%	16,5%
Activités immobilières	248 595	326 442	31,3%	8,3%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	555 977	626 509	12,7%	15,9%
Administration, enseignement, santé et action sociale	299 694	314 958	5,1%	8,0%
Autres activités de services	170 832	163 996	-4,0%	4,2%
Commerce de détail	280 142	314 297	12,2%	8,0%
Commerce de gros	416 001	388 340	-6,6%	9,8%
Construction	261 940	261 787	-0,1%	6,6%
Hébergement et restauration	263 140	274 859	4,5%	7,0%
Industrie manufacturière, extractive et autre	216 584	243 305	12,3%	6,2%
Information et communication	230 757	245 110	6,2%	6,2%
Transport et entreposage	124 716	135 926	9,0%	3,4%
PIB en K€ constants	3 702 512	3 947 390	6,6%	100%

- Près d'1/3 du PIB monégasque (32,4%) est produit par 2 secteurs :
 - Activités financières et d'assurance (16,5%) ;
 - Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (15,9%).
- L'activité de la Principauté est relativement homogène. 8 secteurs pèsent entre 6 et 10%.
- Le secteur immobilier enregistre la plus forte progression (+31,3%). Son poids dans le PIB passe de 6,7% à 8,3%.
- L'Industrie connaît une croissance supérieure à la moyenne (+12,3%) mais sa contribution au PIB reste faible (6,2%).
- Le Commerce de gros, malgré une baisse de -6,6% demeure dans les 3 plus fortes contributions au PIB mais glisse sous la barre des 10%.
- 2 autres secteurs, les Autres activités de services et la Construction connaissent une évolution négative avec respectivement -4,0% et -0,1%.

FIGURE 2 : PIB par secteurs en 2010 et 2011 en K€ constants



3. Structure du PIB

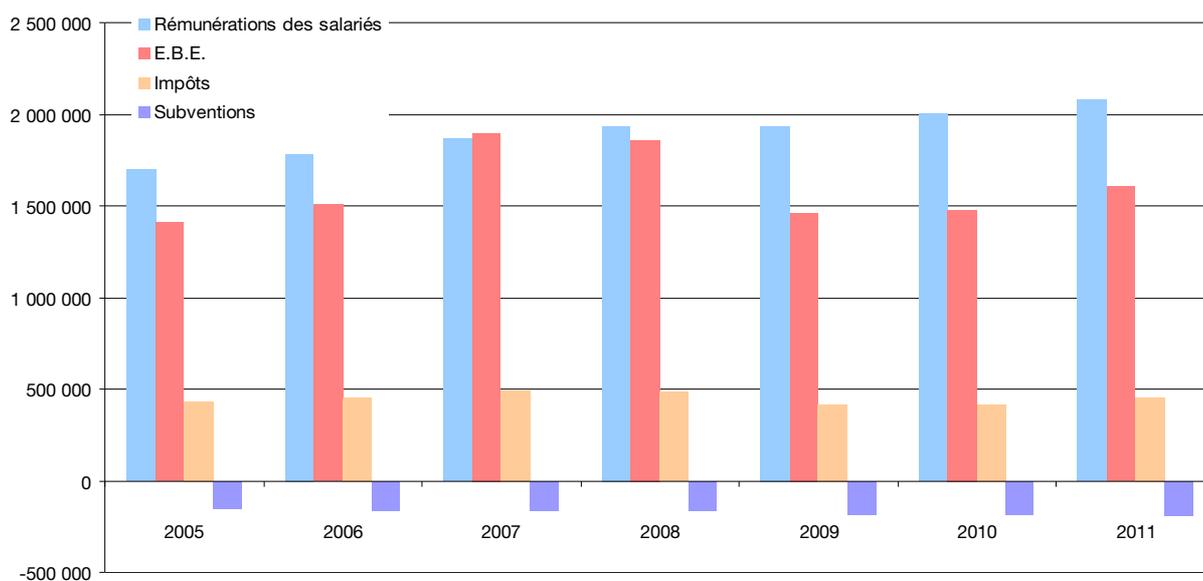
Toutes les composantes du PIB ont augmenté. Toutefois, il est à noter que l'E.B.E. (+9,2%) et les impôts ont crû (+9,0%) plus fortement que le PIB (+6,6%).

TABLEAU 5 : Structure du PIB en volume

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evol
Rémunérations des salariés	1 697 826	1 782 732	1 869 078	1 938 035	1 931 597	2 001 330	2 076 633	3,8%
E.B.E.	1 410 000	1 505 320	1 896 660	1 855 102	1 461 849	1 473 937	1 610 240	9,2%
Impôts	428 551	454 218	492 444	486 414	417 665	415 254	452 455	9,0%
Subventions	-156 680	-165 767	-166 458	-164 487	-184 237	-188 009	-191 938	2,1%
PIB en Volume en K€ constants	3 379 697	3 576 503	4 091 724	4 115 065	3 626 874	3 702 457	3 946 599	6,6%

La masse salariale a poursuivi son évolution positive en 2011 (+3,8%) et plus de 1 500 emplois, hors fonctionnaires, ont été créés en Principauté.

FIGURE 3 : Evolution des composantes du PIB en K€ constants



Chapitre 4 : PIB « per capita »

La situation de la Principauté de Monaco est atypique par bien des aspects, notamment en ce qui concerne d'une part sa population résidente et d'autre part sa population salariée.

En effet, pour plus de 36 000 résidents on compte plus de 50 000 salariés, dont 85% sont domiciliés hors Monaco. Cette situation très singulière, unique au monde, rend les comparaisons internationales délicates et l'utilisation de certains indicateurs internationaux traditionnels inappropriée. C'est le cas en particulier de l'indicateur classique du PIB par habitant.

Cependant, afin de permettre de situer la Principauté dans son environnement et dans un contexte international, deux types de PIB par individu sont calculés « ad hoc ».

Il s'agit d'une part d'un PIB « per capita », calculé depuis 2005 et d'autre part d'un PIB par salarié.

1. Le PIB « per capita » : La présence sur le territoire économique

Le Système Européen Comptable (SEC) retient, pour le calcul du PIB par habitant, la population résidente sur le territoire économique. Toutefois, il importe de tenir compte des spécificités économiques.

Ainsi, dans le cas de la Principauté, la population salariée est notamment composée de « travailleurs journaliers », ne résidant pas sur le territoire monégasque. Compte tenu de leur poids économique, il est apparu nécessaire pour le calcul du PIB « per capita » que soit retenu un critère géographique dans la détermination de ladite population.

Par conséquent, la population de référence retenue comprend deux composantes : la population résidente et celle salariée non résidente présente sur le territoire économique.

TABLEAU 6 : Population de référence pour le calcul du PIB. « per capita »

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evol
Résidents (toutes nationalités)*	34 021	34 347	34 850	35 352	35 646	35 881	36 371	1,4%
Salariés non résidents (France)	31 386	32 484	33 758	34 978	34 272	35 222	36 549	3,8%
Salariés non résidents (Italie)	3 566	3 640	3 743	3 814	3 575	3 610	3 645	1,0%
Population totale de référence	68 973	70 471	72 351	74 144	73 493	74 713	76 565	2,5%

* Le nombre de résidents mentionné pour les années 2005, 2006 et 2007 est une estimation basée sur le recensement effectué en l'an 2000.

Le nombre de résidents pour l'année 2008 est celui issu du recensement général de la population effectué ladite année.

Pour les années suivantes, le nombre de résidents est celui de la population officielle de la Principauté de Monaco publié au Journal Officiel.

Tableau 7 : PIB « per capita » en valeur

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evol
PIB en K€ courants	3 379 697	3 653 067	4 287 449	4 421 519	3 924 876	4 048 815	4 374 512	8,0%
Population retenue	68 973	70 471	72 311	74 144	73 493	74 713	76 565	2,5%
PIB "per capita" en €	49 000	51 838	59 292	59 634	53 405	54 192	57 135	5,4%

Tableau 8 : PIB « per capita » en volume

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evol
PIB en K€ constants	3 379 697	3 576 503	4 091 724	4 115 065	3 626 874	3 702 512	3 947 390	6,6%
Population retenue	68 973	70 471	72 311	74 144	73 493	74 713	76 565	2,5%
PIB "per capita" en €	49 000	50 751	56 585	55 501	49 350	49 556	51 556	4,0%

Le PIB « per capita » s'accroît de 4,0% en volume. Ce taux de croissance plus faible que celui du PIB global s'explique par l'augmentation de la population de référence de +2,5% induite par celle du nombre d'emplois enregistrés au 31 décembre 2011 (cf. tableau 6).

2. Le PIB par salarié

Calculé pour la deuxième fois en 2011, il est cependant présenté de façon rétrospective depuis 2005 : Le calcul du PIB par salarié a été préféré à celui du PIB par emploi du fait d'une plus grande disponibilité et fiabilité des données salariées. De plus, il est parfois utilisé comme élément de mesure et de comparaison de la productivité.

Tableau 9 : PIB « par salarié » en valeur

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evol
PIB en K€ courants	3 379 697	3 653 067	4 287 449	4 421 519	3 924 876	4 048 815	4 374 512	8,0%
Population salariée	44 209	45 636	47 165	48 695	48 334	49 276	50 580	2,6%
PIB "par salarié" en €	76 448	80 048	90 903	90 800	81 203	82 166	86 487	5,3%

Tableau 10 : PIB « par salarié » en volume

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evol
PIB en K€ constants	3 379 697	3 576 503	4 091 724	4 115 065	3 626 874	3 702 512	3 947 390	6,6%
Population salariée	44 209	45 636	47 165	48 695	48 334	49 276	50 580	2,6%
PIB "par salarié" en €	76 448	78 370	86 753	84 507	75 038	75 138	78 043	3,9%

L'augmentation de la population salariée, due principalement à l'accroissement du nombre de salariés non résidents français, étant supérieure à celle de la population retenue pour le calcul du PIB « per capita », l'évolution du PIB par salarié est moins importante.

3. Comparaison avec la France

Tableau 11 : PIB de la France « par salarié » en volume

	2005	2006	2007	2008	2009	2010p
PIB en M€ constants	1 718 047	1 760 429	1 800 659	1 799 206	1 742 584	1 771 563
Population salariée	23 502 946	23 793 897	24 130 252	23 966 694	23 744 839	23 859 475
PIB "par salarié" en €	73 099	73 987	74 622	75 071	73 388	74 250

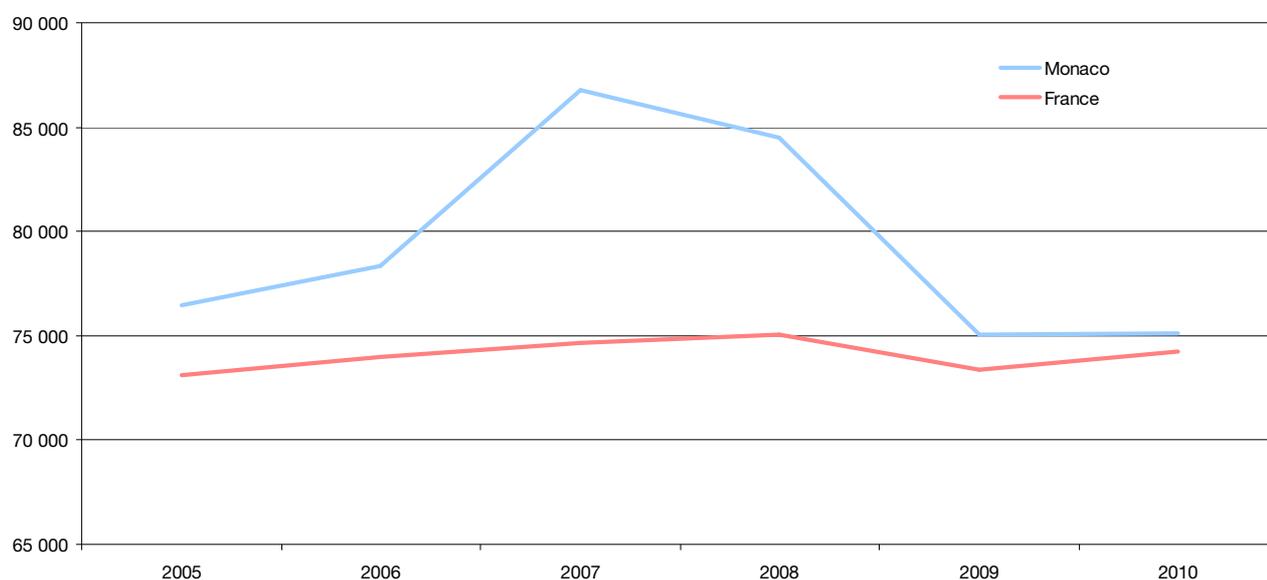
Les chiffres 2010 sont des données provisoires. La population salariée 2011 française n'est à ce jour pas disponible.

Tableau 12 : Evolution de l'écart du PIB par salarié entre Monaco et la France

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Monaco	76 448	78 370	86 753	84 507	75 038	75 138
France	73 099	73 987	74 622	75 071	73 388	74 250
Ecart Monaco / France	4,38%	5,59%	13,98%	11,17%	2,20%	1,18%

Le resserrement de l'écart entre les deux PIB par salarié s'explique surtout par le fait que la population salariée n'a augmenté en France que de 1,5% de 2005 à 2010 alors que sur la même période elle croissait de 11,5% en Principauté.

FIGURE 6 : Evolution du PIB par salarié en € constants



Chapitre 5 : Cadre réglementaire et méthodologie retenue

1. Le système Européen de compte 95

Le Système Européen de Comptes nationaux et régionaux (SEC 95), entré en vigueur en 1999, cohérent pour l'essentiel avec le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN 1993), définit un cadre qui assure la cohérence des évaluations au sein de l'Union Européenne.

Dans un souci de comparabilité et de transparence vis-à-vis de la communauté internationale et dans la mesure des informations disponibles, la Principauté s'est appuyée sur le SEC 95 pour élaborer les outils de mesure de la richesse nationale que sont le Produit Intérieur Brut (PIB) et le Revenu National Brut (R.N.B.)⁵.

2. Le PIB au cœur du raisonnement économique

Le PIB est un des agrégats permettant de déterminer la richesse nationale et son évolution, c'est à dire la croissance économique.

Avec le Revenu National Brut (R.N.B.), ils sont une synthèse des considérations théoriques de la macroéconomie et des considérations pratiques du cadre européen de comptabilité nationale.

3. La détermination du PIB

Le PIB peut s'appréhender de trois manières, équivalentes en termes de résultat :

- comme indicateur d'activité (approche production)

Le PIB est la somme des valeurs ajoutées (VA) brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, diminuée des subventions sur les produits, soit :

PIB = somme des VA brutes

+ impôts sur les produits

- subventions sur les produits

⁵ Le revenu national brut est la somme de l'ensemble des revenus primaires (bruts) perçus par les unités économiques résidentes (excédent brut d'exploitation, revenu mixte brut, rémunération des salariés, impôts nets de subventions sur la production et les importations, revenus de la propriété perçus moins versés).

Il est égal au produit intérieur brut (PIB) diminué des revenus primaires versés à des unités économiques non résidentes et augmenté des revenus primaires reçus du reste du monde par des unités résidentes.

Il donne une mesure des revenus primaires reçus par l'ensemble des unités économiques résidentes et permet des comparaisons internationales. Source INSEE

- comme indicateur de produit (approche dépense)

Le PIB est la valeur des biens et services issus de la production des unités résidentes et disponibles pour des emplois finals. Il est calculé comme somme des emplois finals de biens et services par les unités institutionnelles résidentes.

- comme indicateur de revenu (approche revenu)

Le PIB est égal à la somme des revenus primaires distribués par les unités productrices résidentes déduite des subventions.

PIB = rémunération des salariés

+ Excédent Brut d'Exploitation et revenu mixte

+ Impôts sur la production

- Subventions

La Principauté a retenu l'approche du PIB comme indicateur de revenu dans la mesure où cette approche n'implique pas la mise en place immédiate de la comptabilité nationale. Les grands équilibres comptables permettent de comprendre la cohérence macroéconomique de ce choix.

Un PIB évalué en valeur

Le PIB ainsi calculé est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants.

Pour évaluer la croissance « réelle » des agrégats, il importe d'isoler l'effet dû à la variation des prix, de l'effet « volume ». Pour ce faire, on déflate le PIB en « valeur » de la variation de prix moyenne observée au cours de l'année écoulée. On obtient ainsi le PIB « en volume ».

L'indice des prix utilisé pour ces calculs est celui de la France publié par l'INSEE. Le PIB en volume sera calculé en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation en prenant comme base l'année 2005. Celle-ci constitue également l'année de base pour le calcul des agrégats économiques de la Principauté, puisque elle représente pour le PIB sa première année de calcul.

4. Périmètre de calcul

La résidence

Le périmètre de calcul est l'économie nationale. Celle-ci regroupe l'ensemble des unités résidentes, soit les unités possédant un centre d'intérêt économique sur le territoire économique.

La détermination du champ d'observation implique :

- La définition d'un territoire économique regroupant :
 - le territoire géographique de ce pays ;
 - les enceintes des zones franches, entrepôts et usines sous contrôle douanier ;
 - l'espace aérien national, les eaux territoriales et la plate-forme continentale située dans les eaux internationales sur laquelle le pays dispose de droits exclusifs ;
 - les enclaves territoriales ;
 - les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes.

- Un temps d'observation : l'année
 - une unité est reconnue comme ayant un centre d'intérêt économique sur le territoire si elle y exerce des activités économiques pendant une période relativement longue c'est-à-dire pendant une durée d'un an ou plus. Le critère de la nationalité n'intervient pas ;
 - toute autre unité est classée comme non résidente.

- Le découpage du territoire économique en différentes nomenclatures : agents économiques, opérations économiques, comptes.

Chapitre 6 : Dispositif mis en place en Principauté

Afin de répondre aux objectifs exposés supra, le Département des Finances et de l'Economie de la Principauté décida la mise en œuvre d'un groupe de travail. Ce dernier était piloté par la Direction de l'Expansion Economique, via la Division des Statistiques et des Etudes Economiques. Son dessein visait à définir le territoire donné et à recenser les agents économiques. A cette fin, il s'avéra nécessaire pour celui-ci de déterminer les éléments statistiques nécessaires à l'élaboration des agrégats financiers, notamment par la mise en place d'une enquête statistique nationale indispensable à l'élaboration du PIB.

L'IMSEE (Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques), créé par l'Ordonnance Souveraine n° 3.095 du 24/01/2011 et émanation de la Division des Statistiques et des Etudes Economiques, est aujourd'hui naturellement en charge du calcul du PIB de la Principauté.

1. Détermination des algorithmes de calcul

Ce vaste projet a eu pour objectif principal de définir les algorithmes de calcul des agrégats économiques (cf. annexe 1) et mettre en cohérence l'ensemble des informations recensées.

2. Méthode d'extrapolation retenue pour les résultats du PIB

Depuis la mise en œuvre du calcul du PIB en 2005, les données relatives à l'Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E.) des agents économiques monégasques ont été obtenues au travers d'une enquête.

Sur les 6 612 agents économiques concernés en 2011, le taux de réponse a été de 82,61%. Pour appréhender le niveau global d'E.B.E., et palier le reliquat de non-réponse, des procédures statistiques d'extrapolation sont utilisées (avec une méthodologie constante sur les 6 années). Certaines informations concernant les sociétés non répondantes ont tout de même pu être exploitées, en particulier la forme juridique, le secteur et sous-secteur d'activité ainsi que l'effectif pour certaines d'entre elles.

Dans un premier temps, les variables discriminantes de l'E.B.E. ont été déterminées sur la base des informations transmises par les sociétés répondantes. Ainsi, les analyses statistiques ont permis de déterminer cinq variables discriminantes :

1. la taille de l'entreprise : Les 100 entreprises réalisant les chiffres d'affaires les plus importants ont été traitées différemment. L'objectif est de ne pas reproduire le caractère atypique de ces sociétés sur l'ensemble des sociétés non répondantes ;
2. la forme juridique ;
3. l'appartenance à un secteur d'activité ;
4. l'effectif de la société ;
5. la masse salariale.

Néanmoins, les informations disponibles sur les sociétés non répondantes n'ont pas permis d'exploiter la totalité de ces variables explicatives. En effet, à titre d'exemple, les analyses statistiques montrent que le nombre de salariés semble être une variable discriminante de l'E.B.E.. Cependant, cette information n'a pu être exploitée dans la mesure où le nombre de salariés est rarement disponible pour les sociétés non répondantes. Les travaux ont donc été recentrés sur les variables connues de ces entités à savoir la forme juridique, le secteur et le sous-secteur d'activité.

Dans un second temps, les résultats issus des analyses discriminantes ont été corrigés du biais entraîné par l'existence de valeurs atypiques. Ainsi, pour une forme juridique et un sous secteur d'activité, 90% des données ont été conservées pour l'extrapolation. L'objectif étant d'avoir une estimation moins volatile de l'E.B.E. et non biaisée par des entreprises singulières de la classe considérée. Après avoir corrigé les estimations moyennes d'E.B.E. par classes, l'extrapolation a pu être effectuée en utilisant l'information disponible des sociétés non répondantes.

3. Détermination du PIB par secteur

Dans le cadre des analyses effectuées par la plupart des administrations monégasques, 12 secteurs d'activités au sein du tissu économique de la Principauté ont été identifiés.

Des hypothèses structurantes pour le calcul du PIB par secteur :

Concernant les salaires, la Direction de l'Expansion Economique, et maintenant l'IMSEE, s'est appuyée sur les données communiquées par les caisses monégasques de sécurité sociale et les agrégats fournis par la caisse Assedic française pour chacun des secteurs identifiés.

L'E.B.E. de chacun des secteurs a été extrapolé en s'appuyant sur la même méthode que celle retenue pour le calcul global du PIB (cf. supra).

Les subventions ont été affectées et pondérées à chacun des secteurs selon leur nature et leur destination.

Concernant la répartition des impôts par secteur d'activité, plusieurs analyses ont été menées.

Sur ces bases, les règles de ventilation suivantes ont été arrêtées :

- Concernant la T.V.A. collectée, une petite partie est constituée d'un compte « divers » et d'un compte « Non ventilés par secteur ». Il a été admis qu'il était envisageable d'appliquer à ces deux postes, une clé de répartition correspondant à celle de la partie connue par secteur de la T.V.A. perçue.
- De la même manière, il a été admis que cette clé de répartition pouvait s'appliquer à l'ensemble des autres postes ci-dessous listés :
 - Reversement français au titre du compte de partage de la T.V.A. ;
 - Droits d'importation ;
 - Droits annuels de naturalisation des navires ;
 - T.I.P.P. et droits de consommation sur les tabacs ;
 - Bénéfices du Monopole des tabacs ;
 - Droit de bail ;
 - Droits de timbre ;
 - Taxes sur les conventions d'assurance ;
 - Droit de consommation sur les alcools ;
 - Droits perçus sur les véhicules des entreprises.
- En revanche, il a été convenu d'affecter les articles budgétaires « T.V.A. Immobilière » et « Droits de mutation à titre onéreux » au secteur de l'immobilier.

4. Un PIB en euros courants et en euros constants

Pour évaluer le PIB en euros constants, a été appliqué aux agrégats 2010 un indice de revalorisation / d'inflation. Compte tenu des caractéristiques et de la situation géographique du territoire de la Principauté, il a été convenu de s'appuyer sur les données et hypothèses retenues pour évaluer le PIB français et communiquées par l'INSEE.

Les comptes annuels à prix constants (dit aussi « en volume ») de la base 2005 sont présentés « au prix de l'année précédente, chaînés, base 2005 » (1.103 Indice de prix des ressources et emplois de biens et services).

L'objectif de cette présentation est de fournir, aux utilisateurs des agrégats, les meilleures séries temporelles à prix constants. En effet, l'évolution d'un agrégat à prix constants est le plus interprétable lorsque l'année des prix constants est assez proche de l'année des prix sous revue.

C'est pourquoi les évolutions des agrégats à prix constants des comptes nationaux annuels pour une année donnée sont calculés systématiquement en prenant comme base les agrégats à prix courants de l'année précédente, et en leur appliquant les évolutions aux prix de l'année précédente. Ces séries sont ensuite nommées 100 en 2005, puis multipliées par la valeur à prix courants de l'agrégat en 2005, de façon à ce que les utilisateurs aient en même temps à leur disposition l'ordre de grandeur de l'agrégat.

Annexe : Algorithme de calcul du PIB

1. Produit Intérieur Brut

PIB = Rémunérations et charges sociales (D1)
+ Excédent Brut d'Exploitation et Revenus mixtes
+ Impôts sur la production (D2)
- Subventions (D3)

2. Rémunérations et charges sociales

Rémunérations et charges sociales
D1 = Salaires & traitements bruts en espèces
+ Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs
+ Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs

3. Excédent Brut d'Exploitation et revenus mixtes

Si le déclarant remplit le questionnaire Q1 détaillé :

EBE = Chiffre d'Affaires HT
+ Production immobilisée
- Montant des achats
± Variations des stocks
- Consommations de l'exercice
+ Subventions d'exploitation
- Impôts, taxes et versements assimilés
- Salaires & Rémunérations brutes
- Total des cotisations sociales

Si le déclarant remplit le questionnaire Q2 :

EBE = CA / Honoraires et/ou Soins facturés
- Achats et charges de l'exercice
± Variations des stocks
+ Subventions d'exploitation
- Salaires et rémunérations brutes
- Total des cotisations sociales

4. Impôts sur la production

TVA = D211

- + TVA nette collectée en Principauté (hors TVA immobilière)
- ± Versements français au titre du compte de partage.

Impôts sur les importations

D212 = Droits d'importation

- + Droit annuel de naturalisation des navires

Autres impôts sur les produits

D214 = T.I.P.P. et droits de consommation sur les tabacs

- + Bénéfices du monopole des tabacs
- + Droits de mutation à titre onéreux
- + Droit de bail
- + Droit de timbre
- + Taxe sur les conventions d'assurance
- + TVA immobilière
- + Droit de consommation sur les alcools

Autres impôts sur la production

D29 = Impôts liés à la propriété ou l'utilisation de biens immobiliers, de machines, de véhicules et d'équipements. Impôts sur masse salariale, sur autorisation d'exercer une activité professionnelle, sur les émissions polluantes.

Impôts sur la production

D2 = TVA

- + Impôts sur les importations
- + Autres impôts sur les produits
- + Autres impôts sur la production

5. Subventions

Subventions

D3 (D393 + D399) =

- + Dotation de fonctionnement de la mairie
- + Dotation de fonctionnement du CHPG
- + Dotation de fonctionnement des autres établissements publics
- + Subventions dans le domaine éducatif et culturel
- + Subventions des politiques publiques
- + Subventions dans le domaine social et humanitaire
- + Aides au sport
- + Organisation de manifestations en Principauté

